

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Avril 2024

Commune  
de AZÉ  
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
22/03/2023

| En<br>exercice | Présents | Votants |
|----------------|----------|---------|
| 14             | 13       | 12      |

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois de avril à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : TYTGAT Loïc

## OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-18 – approbation  
compte administratif  
commune 2023

Mme LANDRÉ Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Le Conseil Municipal, ayant :

\* 14 membres en exercice

\* 12 membres présents, hors la présence de Mme BOULAY

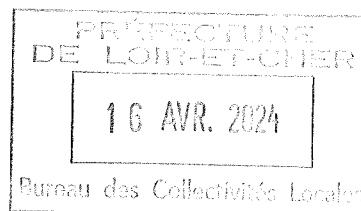
A délibéré sur le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2023, dressé en collaboration avec Monsieur Gilles DUPIN, Trésorier, et Madame DEFAUX sous la présidence de Monsieur Louis DELGADO, l'Adjoint délégué au Maire, laissant apparaître **un excédent de clôture en section de Fonctionnement d'un montant de : 338 654.75 € et un déficit de clôture en section d'Investissement d'un montant de : 123 385.15 € et un reste à réaliser positif de 54 862.68 €.**

A approuvé à :

- voix pour : 12

- voix contre : 0

- abstention : 0



Déposé en ligne le 30/04/2024

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

LANDRÉ Béatrice